



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ – PASSEPORTS

sur rendez-vous pour dépôt ou retrait

en ligne www.ants.gouv.fr ☎ 04.92.92.47.00

PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE **- ORIGINAUX & PHOTOCOPIES -**

↪ Aucune photocopie ne sera délivrée en Mairie

➤ 2 photos couleur de moins de 6 mois	<u>Photo</u> : en couleur de moins de 6 mois , en parfait état (ni pliure, ni rayure, ni trace), de face, sans sourire, expression neutre et bouche fermée, tête nue sans accessoire et cou dégagé, oreilles dégagées, le fond doit être clair et uni bleu ou gris (blanc interdit). Les montures des lunettes doivent être fines et ne pas masquer les yeux, les verres doivent être transparents et sans reflet. La photo doit être aux format 35 x 45 mm et la hauteur du visage de 32 x 36mm, non scannée et non découpée.
➤ 1 formulaire de PRE-DEMANDE	Cerfa en ligne sur www.ants.gouv.fr à remplir et à imprimer (signature sur place)
➤ Justificatif de domicile	Au nom et prénom de l'intéressé(e), de moins de 1 an (facture téléphone, électricité, gaz, eau, avis d'impôts)
➤ Timbre fiscal	Buraliste, ou en ligne « www.timbres.impots.gouv.fr » Passeport - de 15 ans : 17 euros + de 15 ans : 42 euros à partir de 18 ans : 86 euros CNI : gratuit (perte ou vol : 25 euros)
➤ Ancien titre (CNI / passport)	Si renouvellement

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

➤ Acte de naissance	Pour toute 1 ^{ère} demande Si votre commune de naissance est reliée à COMEDDEC : https://ants.gouv.fr/les-solutions/comedec/villes-adherentes-a-la-dematerialisation : ne pas demander d'acte de naissance sinon fournir un acte de naissance de – de 3 mois
➤ Perte ou vol	Déclaration de perte sur place avec dossier complet

	Déclaration de vol auprès de la gendarmerie Timbre fiscal de 25€ (achat sur https://timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac) Document officiel avec photo (permis de conduire, passeport, carte vitale...) Acte de naissance de moins de 3 mois original
➤ Personne hébergée (majeure)	-Attestation d'hébergement à titre gratuit -Justificatif de domicile au nom de l'hébergeant -Pièce d'identité de l'hébergeant (copie recto/verso)
➤ Nationalité	-Certificat de nationalité française -Copie du Journal Officiel -Décret de naturalisation + carte de séjour

CAS PARTICULIERS

➤ Majeur	Séparation / divorce (nom d'usage) : -Photocopie du jugement de divorce complet Veuvage : -Acte de décès du conjoint Tutelle : -Décision de justice complète (résidence et autorité)
➤ Mineur	Séparation / divorce : -Jugement des personnes qui exercent l'autorité parentale (complet) -Jugement prouvant la garde alternée (complet) Séparé avec ou sans jugement : -Autorisation écrite et signée des 2 parents -Pièce d'identité des 2 parents (recto-verso) Garde alternée -Justificatif de domicile des 2 parents -Pièce d'identité des 2 parents (recto-verso) Tutelle -Décision de justice complète (résidence et autorité) Nom d'usage -Autorisation écrite et signée des 2 parents -Photocopie des pièces d'identité des 2 parents Autorisation de délivrance du Représentant légal + CNI / PP



Présence de l'intéressé(e) majeur(e) obligatoire pour le retrait du nouveau titre (passeport ou carte d'identité) + rapporter l'ancien titre + prise d'empreintes

Présence du mineur de – de 12 ans : obligatoire qu'au dépôt du dossier (pas de prise d'empreintes)

- TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ -